

LYON 4E

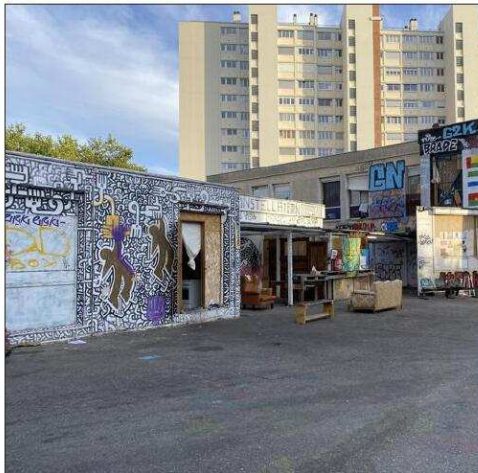
La vie après le squat de la Croix-Rousse

Si les mineurs qui vivaient au squat de la Croix-Rousse ont été pris en charge par la Métropole, les majeurs, eux, bien que relogés notamment dans les hôtels, sont laissés pour compte. Leurs soutiens lancent un appel pour l'ouverture d'un lieu où les jeunes pourraient se retrouver.

« Finalement, dans cette histoire, on a pensé plus au bâtiment qu'aux habitants. » Devant l'ancien squat de la Croix-Rousse, une poignée de soutiens aux réfugiés qui occupaient les lieux, jusqu'à il y a encore, trois mois, découvre que la Métropole a présenté son projet immobilier pour le tènement du collège Maurice-Scève. Des logements abordables y sont prévus en construction, ainsi qu'une nouvelle maison de l'enfance et de la jeunesse pour le quartier. L'opération, lancée avec une première phase de désamiantage, devrait démarrer prochainement. D'ici là, le site reste placé sous bonne garde. L'entrée y est interdite depuis l'expulsion des migrants en octobre dernier.

Le groupe de soutiens, essentiellement des Croix-Roussiens, qui s'était constitué, il y a deux ans, est toujours solide, engagé auprès du récent collectif sans-papier de Lyon qui milite pour la régularisation de tous, le droit au logement et la fermeture des centres de rétention administrative.

« Pas le choix », disent-ils. Présent pour continuer à accompagner les jeunes réfugiés qui vivaient au squat, dans leur vie quotidienne et leurs démarches administratives. Présent aux côtés de ceux qui ont plus de 18 ans, surtout. « Les mineurs qui vivaient au squat ont été



Le squat de la Croix-Rousse avait ouvert en septembre 2018 dans l'ancien collège Maurice-Scève. Il a été évacué en octobre dernier. Photo Progrès/Tatiana VAZQUEZ

pris en charge par la Métropole de Lyon, hébergés à la Station, un foyer géré par le Mas. Ils sont scolarisés et trois personnes, à temps plein les encadrent. Mais les majeurs, eux, bien que relogés à l'hôtel, sont abandonnés. Sans compter ceux qui se sont installés dans d'autres squats de la Métropole, à Caluire ou dans le 8^e arrondissement. »

Parmi eux, M., 26 ans, originaire du Sud de la Guinée. Il faisait partie des expulsés du squat en octobre dernier où il vivait depuis plus d'un an et demi. Ce jour-là, il avait refusé l'aide au retour et s'était retrouvé, hébergé, par la Métropole, dans un hôtel à Rillieux, comme d'autres. Depuis, le temps s'écoule lentement pour ce demandeur d'asile dublinisé, arrivé à Lyon, par hasard, après avoir transité par l'Ita-

lie. « Le gardien de l'hôtel nous demande de rester dans nos chambres. On est isolé. Il n'y a plus de cours de français. Il n'y a rien à faire. Nulle part où se retrouver. »

« Un lieu pour ne pas casser le lien créé au collège »

C'est bien là que le bât blesse, selon les soutiens qui insistent « pour avoir un lieu où les jeunes pourraient se retrouver. » « Nous n'avons aucun contact avec la Préfecture qui pourtant est responsable de la prise en charge des demandeurs d'asile. 250 personnes ont été prises en charge par l'OFII. Il y avait une sorte de priorité à Lyon. Aujourd'hui, on nous a fait comprendre qu'il n'y avait plus rien à attendre de ce côté. »

Alors, à l'adresse de la Métropole

LYON, VILLE ACCUEILLANTE

« Face à la crise de l'accueil qui pousse des milliers de personnes sur les routes, et face aux drames humains dont chacun est spectateur », les élus ont voté, lors du conseil municipal de décembre, l'adhésion de la Ville de Lyon à l'Association nationale des villes et territoires accueillants, « afin de réaffirmer ses valeurs séculaires en matière de tradition d'accueil, dans la prolongation de l'adoption de la charte par la mairie du 1^{er} ». Et d'expliquer : « Il n'y a pas une politique d'accueil, mais autant que de particularismes locaux. Cette adhésion permettra de s'appuyer sur le projet social associatif qui a pour objectif de mettre en avant toutes les réussites locales en matière d'accueil sur le territoire national. »

et de la Ville, dont ils disent au contraire, qu'elles « assument » et qu'il faut que « cela continue, au-delà des deux centres d'hébergement qui vont ouvrir à Villeurbanne », ils lancent : « Avoir relogé les majeurs du squat ne suffit pas. Ces jeunes sont isolés de tout, coupés de ceux dont ils étaient très proches. »

Y., qui fut l'un des premiers référents du squat, et aujourd'hui en situation régulière, abonde : « Le collège était un lieu de répit et d'espoir, facile d'accès. Bien sûr qu'il était temps de quitter les lieux, personne ne regrette les conditions dans lesquelles on vivait. Mais il nous faut quelque chose qui puisse le remplacer, dans l'esprit. On ne veut pas d'un lieu où on s'installerait pour vivre. Mais un lieu où l'on pourrait se retrouver dans la journée pour ne pas casser le lien créé au collège. » Ils pensent à l'ancienne école des beaux-arts, au premier étage du local des Restos du cœur, rue Dumont-d'Urville dans le 4e. Pourquoi pas la salle de la Ficelle, actuellement, inoccupée...

Surtout, la question de « l'après » est omniprésente. Que se passera-t-il lorsque la crise sanitaire sera terminée et que le plan de mise à l'abri prendra fin ? Qu'advient-il, pour ceux qui continuent d'arriver. « Bien que les frontières soient fermées, les réfugiés arrivent encore à Lyon. Y compris des mineurs. La ville et la Métropole ont adhéré à l'Association nationale des villes et territoires accueillants. Il faut que cela se concrétise dans les actes. »

Tatiana VAZQUEZ

LYON 4E Odeurs suspectes d'hydrocarbure, petite place de la Croix-Rousse



Les pompiers se sont déployés petite place de la Croix-Rousse.

Photo Progrès/Yves LE FLEM

Gros dispositif de pompiers ce samedi matin au niveau de la petite place de la Croix-Rousse, alors que le marché battait son plein. Il n'était pas loin de 10 heures, lorsque les riverains du 5 rue d'Austerlitz ont téléphoné à GRDF pour des odeurs suspectes d'hydrocarbure. Les pompiers se sont rendus sur place très rapidement. Une dizaine de camions et une trentaine de pompiers sont intervenus pour effectuer des recherches. Mais rien n'a été identifié si ce ne sont quelques flagues de fuel sur la chaussée, sans doute laissées là par une voiture. Les pompiers ont répandu de la sciure pour les absorber.

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?



contactez le

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

ou par mail à LPRFILROUGE@leprogres.fr

« Du bon boulot » pour les mineurs expulsés du squat de la Croix-Rousse

Au moment de l'expulsion du collège, les services de la Préfecture et de la Métropole avaient identifié 63 mineurs. Après une première semaine de relogement à l'hôtel, 52 d'entre eux ont été pris en charge dans un village de containers, baptisé la Station et géré par le Mas. Si ce n'est la réaction de l'hôpital Desgenettes qui a installé des barbelés pour séparer physiquement du centre d'hébergement, les soutiens entourant les jeunes migrants se réjouissent de leur prise en charge. « Ils sont bien suivis, par une petite équipe du Mas qui coopère avec d'autres associations. Certains sont scolarisés, d'autres suivent des cours de français dispensés par le Secours populaire », témoigne Anne, soutien de la Croix-Rousse. Aujourd'hui, sur les 63

mineurs, 35 sont toujours à la Station et 24 sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Ils sont relogés en appartement et accompagnés par des éducateurs. Une bonne nouvelle, pour Anne qui alerte toutefois : « Depuis le 31 octobre, 110 jeunes mineurs ou en demande de reconnaissance, sont arrivés à Lyon. Non pris en charge par Forum, ils sont logés, à l'hôtel, dans le cadre de la mise à l'abri le temps de la crise sanitaire, jusqu'au 31 mars. Que va-t-il advenir d'eux ensuite, d'autant que potentiellement, ils vont être reconnus mineurs ? » Et d'interpeller la Métropole : « C'est un très bon boulot qui a été fait à la Station. Maintenant, il faut maintenir et développer cette prise en charge, en ouvrant d'autres lieux de ce type. »

BIEN VIEILLIR À DOMICILE, C'EST POSSIBLE !

AVEC LE VIAGER SOLIDAIRE

Bouquet • Rentes, Sécurité, Anticipation et Accompagnement au

04 78 47 70 15

GRATUIT & A RIEN NON LUCRATIF

238808800